

2025-2026	Master	Chimie et Sciences des Matériaux	
	Niveau	MASTER 1 CT	MASTER 2 CT
	Parcours		Parcours MIn3D
Semestre 1 Session 1	Rentrée	15/09/2025	15/09/2025
	Début des enseignements	A partir du 16/09/2025	A partir du 16/09/2025
	Fin des enseignements	19/12/2025	30/01/2026
	Examens semestre impair	Examens anticipés après chaque enseignement et/ou du 05 au 09/01/2026 inclus pour les ECUE restants	Examens anticipés après chaque enseignement
	Jury de semestre impair	du 9 au 20/02/2026	du 9 au 20/02/2026
Semestre 2 Session 1	Début des enseignements	Après le dernier examen et au plus tard à partir du 12/01/2026	
	Fin des enseignements	Au plus tard le 3/04/2026	
	Examens semestre pair	Examens anticipés après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 3/04/2026 inclus	
	Stage attributif d'ECTS	Possible du 7/04 au 19/06/2026 d'une durée minimum de 2 mois ¹ - Soutenances du 6 au 7/07/2026 inclus et/ou du 7 au 11/09/2026	Possible du 2/02/2026 au 17/07/2026* d'une durée minimum de 5 mois - Soutenances du 7 au 9/07/2026 et/ou du 7 au 11/09/2026
	Stage non attributif d'ECTS		Possible sur l'année pour les redoublants d'une durée maximale de 924 h (6 mois) hors emploi du temps obligatoire des enseignements à valider**
Jury de semestre pair et Jury d'année	Les 27 ou 28/08/2026	Les 27 ou 28/08/2026	
Session 2	Session semestre impair	du 7 au 11/09/2026	du 7 au 11/09/2026
	Session semestre pair	du 7 au 11/09/2026	
	Jury session 2	du 17 au 18/09/2026	du 17 au 18/09/2026
Vacances universitaires	Toussaint	Du 25 OCTOBRE 25 au 2 NOVEMBRE 25 inclus	
	Noel	Du 20 DECEMBRE 25 au 4 JANVIER 26 inclus	
	Hiver	du 21 FEVRIER au 1er MARS 26 inclus (sauf si stage)	
	Printemps	du 18 au 26 AVRIL 26 inclus (sauf si stage)	
	Eté	à partir du 18 JUILLET 26 (fermeture établissement)	

¹ Toute durée inférieure relève d'une situation devant rester marginale. Elle est soumise à l'approbation du directeur sur appréciation du responsable d'année qui veillera d'une part, à conserver une cohérence pédagogique en termes d'acquisition des compétences pour la délivrance d'un même diplôme et d'autre part, à harmoniser l'évaluation des étudiants au moment de l'unique période de soutenances de stages.

* Dates pouvant fluctuer en fonction de la situation particulière de l'étudiant - Le stage pourra alors s'étaler jusqu'au 31/08/2026 sous réserve pendant la fermeture de l'université, de la mise en place du suivi pédagogique et administratif correspondant, avec une soutenance de stage en septembre

** Pour les redoublants, dates possibles dès le début de l'année jusqu'à la date de fermeture de l'université, sous réserve de l'emploi du temps obligatoire des enseignements restant à valider

NB Stages : la durée est établie en mois calendaires sur la base d'un temps complet - Le nombre d'heures est calculé sur la base théorique de 22 jours par mois, 7 heures par jour, 35 heures par semaine - Cette conversion en heures est requise pour le calcul de la gratification éventuelle.